

Gouvernement du Québec

Décret 1754-2024, 11 décembre 2024

CONCERNANT la nomination de madame Guylaine Marcoux comme sous-ministre adjointe au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Guylaine Marcoux, sous-ministre adjointe, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, administratrice d'État II, soit nommée sous-ministre adjointe au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 13 janvier 2025;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Guylaine Marcoux comme sous-ministre adjointe du niveau 2.

*La secrétaire générale associée et greffière adjointe
du Secrétariat du Conseil exécutif,*
JOSÉE DE BELLEFEUILLE

84669

